

COMMUNIQUE DE PRESSE

La carte Visa Banque Accord : une première dans la Grande Distribution

La Banque Accord, filiale du Groupe Auchan, a proposé le 17 mars 2003, la carte Visa Banque Accord, sous blister, dans 5 magasins tests.

Cette carte, première carte Visa Internationale issue de la distribution en France, associe l'ensemble des fonctionnalités des cartes du réseau Carte Bancaire Visa à celles des cartes de paiement et de fidélité Auchan.

Carte bancaire, carte de paiement (ou carte privative) et carte de fidélité à la fois, elle donne à ses utilisateurs la liberté d'utiliser «le meilleur de trois mondes».

Une carte universelle d'un nouveau type...

Cette carte Visa Internationale à débit différé permet de régler les achats dans l'ensemble du réseau mondial Visa et de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques de billets gratuitement dans la zone Euro en débitant le compte courant du client. Elle garantit aussi à ses porteurs les assurances et assistances usuelles liées à la carte Visa internationale.

Sa principale originalité : l'extension des fonctionnalités des cartes de paiement du réseau Accord du groupe Auchan à une carte du réseau Carte Bancaire.

Elle ne contraint pas son porteur à changer de banque, son coût est modéré et, autre première dans l'univers de la carte bancaire, elle sera distribuée sous «blister» dans les magasins Auchan, en toute sécurité.

Les avantages de la carte de paiement Accord en plus...

La carte de paiement privative Accord, dont 1,8 million de clients du groupe Auchan sont aujourd'hui porteurs en France, permet de choisir son mode de paiement lors des règlements dans les 6 000 points de vente du réseau Accord en France – options comptant, crédit ou épargne ; elle donne également accès sur le lieu de vente aux modes de financement offerts par la Banque Accord ainsi qu'aux différents avantages et services proposés par le réseau Accord.

Parmi ces avantages, citons des réductions les mardi et jeudi dans la plupart des magasins Auchan, des communications téléphoniques et des magazines à tarifs réduits, un service Auto, des garanties prévoyance, du conseil juridique, etc.

Enfin, la carte Banque Accord donne accès au nouveau programme de fidélité Auchan matérialisé par le programme Waaoh, lancé à l'automne 2002.

... auxquels s'ajoutent ceux de la Carte Visa Banque Accord

Cash back

Elle figure parmi les premières cartes bancaires à reverser 0.10 euro par achat effectué avec la carte chez tout commerçant acceptant la carte Visa Internationale. Lorsque le montant de « cash back » atteint 5 euros, le porteur reçoit un bon d'achat valable dans les magasins Auchan. Ces sommes figureront sur son relevé de compte.

Une cotisation annuelle très attractive

Elle s'élève à 25 euros pour l'ensemble des fonctionnalités carte bancaire, carte privative, carte de crédit, carte de fidélité et à 15 euros pour le conjoint.

Inutile de changer de banque

L'utilisation de la carte Visa Banque Accord ne nécessite pas l'ouverture d'un nouveau compte courant. Les prélèvements sont effectués directement sur le compte bancaire actuel du porteur, sous le libellé "prélèvement Achat Accord".

Le porteur de la carte Visa Banque Accord recevra par courrier un relevé de compte mensuel clair, complet et détaillé de ses achats; ce relevé est accessible à tout moment à l'aide d'un code d'accès sécurisé sur le site www.banque-accord.fr.

Récompenser, d'abord, la fidélité des clients d'Auchan...

Gratuité de la carte pendant six mois

Lors de la mise en service de la carte, le client bénéficie de la gratuité de sa carte pendant six mois.

Simplicité

Sur simple demande, après les vérifications d'usage par la Banque, la carte Visa ainsi que le document contenant le code secret et le code d'accès Accordirect sont envoyés directement au domicile du porteur de la carte.

De plus, les opérations à effectuer pour la mettre en service sont extrêmement simples.

Un numéro de téléphone dédié – le 0825 280 270 (0.15 euro la minute) - permet à chaque porteur de carte de suivre les mouvements de son compte et de s'informer sur l'ensemble des fonctionnalités et services liés à la carte.

Deux étapes pour le lancement

Le lancement de la carte Visa Banque Accord en magasin se fera en deux temps :

- en mars 2003, la carte sera proposée sous blister dans 5 hypermarchés tests d'Auchan situés à Englos (Nord), la Seyne-sur-Mer, Mantes, Pau et Valence.

- en septembre 2003, elle sera généralisée aux 120 magasins métropolitains qui la proposeront à leurs clients, toujours sous la forme de blister présenté en magasin.

Dans le même temps, la carte pourra être demandée sur le site www.banque-accord.fr et par téléphone au 0 825 280 270.